

TSX: DGS, DGS.PRA

BROMPTON
FUND^S

Dividend Growth Split Corp. Rapport annuel 2023

VALUE
INTEGRITY
PERFORMANCE

THE FOUNDATION FOR EXCELLENCE

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le 18 mars 2024

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement de Dividend Growth Split Corp. (le « Fonds ») contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers annuels audités du Fonds, qui sont présentés à la suite de ce rapport. Il est possible d'obtenir les états financiers annuels audités ou intermédiaires non audités gratuitement en appelant au 1 866 642-6001, en écrivant à Relations avec les investisseurs, Brompton Funds, Bay Wellington Tower, Brookfield Place, 181 Bay Street, Suite 2930, Box 793, Toronto (Ontario) M5J 2T3, ou en consultant notre site Web (www.bromptongroup.com) ou celui de SEDAR (www.sedar.com). Les porteurs d'actions peuvent également communiquer avec Brompton Funds par l'une des méthodes susmentionnées pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, des documents d'information sur le vote par procuration, du rapport du comité d'examen indépendant ou des documents d'information trimestrielle sur le portefeuille.

LE FONDS

Dividend Growth Split Corp. est une société de placement à capital variable gérée par Brompton Funds Limited (le « gestionnaire »). Le Fonds a des actions de catégorie A et des actions privilégiées en circulation, qui se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) sous les symboles DGS et DGS.PR.A. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées sont admissibles aux REER, RPDB, FERR, REEE, CELI et CELIAPP. Les actions privilégiées sont notées Pfd-3 (bas) par Dominion Bond Rating Service Limited (DBRS).

Les actions privilégiées du Fonds donnent droit à des versements trimestriels cumulatifs fixes, habituellement des dividendes canadiens déterminés qui sont moins imposés que le revenu d'intérêts. Elles ont priorité de rang sur les actions de catégorie A en cas de liquidation. Toutefois, la valeur liquidative des actions privilégiées n'augmente généralement pas lorsque la valeur des placements sous-jacents augmente. Les actions de catégorie A suivent généralement les fluctuations des placements sous-jacents, mais de façon plus prononcée que si l'investisseur détenait ces titres sous-jacents directement. Cette accentuation des rendements, connue sous le nom de levier financier, est offerte par les actions privilégiées.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Les objectifs de placement du Fonds sont les suivants :

- i) verser trimestriellement aux porteurs d'actions privilégiées des distributions en espèces fixes et cumulatives et leur rembourser le prix d'émission initial de 10,00 \$ par action à la date d'échéance;
- ii) verser mensuellement aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions en espèces ciblées à au moins 0,10 \$ par action et leur offrir un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action.

Le Fonds investit, sur une base presque équipondérée, dans un portefeuille essentiellement composé d'actions de sociétés canadiennes offrant une croissance des dividendes. Le Fonds peut également investir jusqu'à 20 % de son actif total dans des sociétés mondiales offrant une croissance des dividendes afin d'accroître sa diversification et son potentiel de rendement. Il incombe au gestionnaire de veiller à ce que le portefeuille respecte les directives de placement et les critères de rééquilibrage du Fonds. Les titres sélectionnés seront généralement équipondérés au moment du placement et après le rééquilibrage, mais le Fonds pourra, à la discréTION du gestionnaire, détenir des positions non équipondérées.

Afin de pouvoir être incluse dans le portefeuille, chaque société offrant une croissance des dividendes doit, au moment du placement et à chaque rééquilibrage ou recomposition du portefeuille, i) avoir une capitalisation boursière d'au moins 2,0 G\$ CAD et ii) avoir augmenté régulièrement ses dividendes dans le passé ou, de l'avis du gestionnaire, avoir un potentiel élevé de croissance des dividendes.

Le gestionnaire, à l'occasion et à son gré, vend de façon sélective des options d'achat couvertes sur les placements du portefeuille afin d'obtenir de la trésorerie distribuable supplémentaire et de réduire la volatilité. Le Fonds peut de temps à autre détenir de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Le Fonds couvre la quasi-totalité de l'exposition aux devises des titres en portefeuille en dollars canadiens, s'il y a lieu.

Le Fonds peut investir (au gré du gestionnaire) une partie de l'actif du portefeuille dans des fonds négociés en bourse (FNB) qui investissent dans des sociétés canadiennes ou mondiales offrant une croissance des dividendes, incluant des fonds négociés en bourse gérés par le gestionnaire. Les frais de gestion des placements dans des fonds négociés en bourse gérés par le gestionnaire ne sont pas facturés en double au Fonds.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Prorogation d'échéance

Le 12 mars 2024, le Fonds a annoncé que le conseil d'administration avait approuvé la prorogation de la date d'échéance des actions de catégorie A et des actions privilégiées pour une période d'environ cinq ans se terminant le 30 août 2029. Le taux de dividende des actions privilégiées pour le terme supplémentaire sera annoncé au moins 60 jours avant la date d'échéance initiale, le 27 septembre 2024, et sera établi en fonction des taux d'autres actions privilégiées d'échéances semblables à cette date.

Conjoncture du marché

En réponse à la poussée d'inflation persistante, qui demeure supérieure à la cible de 2 % de la Banque du Canada, cette dernière a augmenté les taux d'intérêt, entraînant une volatilité des cours. La valeur liquidative du Fonds représentant la valeur du portefeuille à la date d'évaluation la plus récente est indiquée sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com).

RISQUES

Les risques associés à un placement dans des actions du Fonds figurent dans la notice annuelle 2023, disponible sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com) ou sur celui de SEDAR (www.sedar.com). Aucun changement ayant pu avoir une incidence significative sur les risques associés à un placement dans les actions du Fonds n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

RÉSULTATS

Distributions

Les distributions en espèces versées aux porteurs d'actions de catégorie A se sont élevées à 0,30 \$ par action pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, contre 1,00 \$ par action pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, ce qui représente trois versements mensuels de 0,10 \$ par action en 2023, comparativement à dix en 2022. En vertu du régime de réinvestissement des distributions du Fonds, aucune distribution ne sera versée sur les actions de catégorie A si, après le versement d'une distribution en espèces par le Fonds, la valeur liquidative par unité (composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée) est inférieure à 15,00 \$. Les distributions en espèces déclarées sur les actions privilégiées se sont élevées à 0,55 \$ par action en 2023, inchangées par rapport à 2022. Depuis son établissement, le 3 décembre 2007, le Fonds a versé des distributions en espèces de 15,79 \$ par action de catégorie A et 8,50 \$ par action privilégiée.

Le Fonds offre un régime de réinvestissement des distributions qui permet aux porteurs d'actions de catégorie A de réinvestir automatiquement les distributions mensuelles, sans commission, dans des actions supplémentaires de catégorie A. En vertu du régime, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, 149 950 actions de catégorie A ont été acquises sur le marché, à un prix moyen de 5,99 \$ par action.

Revenus et charges

Le Fonds a généré des revenus de 0,48 \$ par action de catégorie A en 2023, contre 0,52 \$ en 2022.

En 2023, les charges se sont établies à 0,10 \$ par action de catégorie A, contre 0,13 \$ en 2022. En 2022, elles comprenaient la rémunération des placeurs pour compte et l'amortissement de la prime/l'escompte sur actions privilégiées liés aux émissions d'actions privilégiées. Les frais d'émission ont été payés par les nouveaux souscripteurs d'actions au moyen d'une prime sur la valeur liquidative de ces actions au moment de l'émission. Compte non tenu de ces frais, les charges se sont élevées à 0,10 \$ par action de catégorie A en 2022, montant inchangé par rapport à 2023.

Valeur liquidative

La valeur liquidative par action de catégorie A était de 5,17 \$ au 31 décembre 2023, en hausse de 9,1 % par rapport à 4,74 \$ au 31 décembre 2022. La valeur liquidative totale du Fonds était de 662,0 M\$ au 31 décembre 2023, en baisse par rapport à 709,3 M\$ au 31 décembre 2022. Les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds aux fins du calcul de la valeur liquidative totale du Fonds.

Portefeuille

Au 31 décembre 2023, le portefeuille du Fonds comptait 34 titres provenant de 10 secteurs ainsi qu'un fonds négocié en bourse géré par le même gestionnaire, comparativement à 36 titres dans 8 secteurs et un fonds négocié en bourse au 31 décembre 2022. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Fonds a ouvert 11 positions et en a liquidé 13. Le fonds négocié en bourse est le Brompton Global Dividend Growth ETF, qui offre une exposition à des sociétés mondiales offrant une croissance des dividendes. Au 31 décembre 2023, le FNB sous-jacent représentait 9,4 % de la valeur liquidative du Fonds (qui tient compte de la valeur des actions privilégiées). La pondération du portefeuille et une liste détaillée des titres détenus figurent dans les états financiers.

Dividend Growth Split Corp. — Rapport annuel 2023

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le portefeuille du Fonds a enregistré un gain net réalisé de 17,1 M\$ et une variation du gain latent de 24,3 M\$. Les secteurs des produits financiers et de l'industrie se sont démarqués, avec des gains nets respectifs de 15,3 M\$ et de 10,3 M\$. Les positions dans Brompton Global Dividend Growth ETF, Dollorama et Thomson Reuters Corp. ont contribué le plus à la performance du Fonds et ont respectivement généré des gains nets de 6,7 M\$, 6,6 M\$ et 6,5 M\$.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Fonds a vendu, de façon sélective, des options d'achat couvertes sur les titres du portefeuille, générant des primes de 4,2 M\$. La perte nette réalisée et la variation de la perte latente sur les ventes d'options se sont élevées à 2,1 M\$, ce qui équivaut au montant des primes reçues, déduction faite des montants payés pour dénouer les options à l'échéance. Au 31 décembre 2023, le Fonds avait 4 525 options en cours, dont la valeur notionnelle représentait 7,9 % du portefeuille.

Secteurs du portefeuille

Gains (pertes) nets par secteur (en millions)	% du portefeuille au 31 déc. 2023	Réalisés \$	Latents (variation) \$	Total \$
Services de communication	4,3	0,6	(2,6)	(2,0)
Consommation discrétionnaire	9,3	(0,7)	7,1	6,4
Produits de première nécessité	7,0	5,9	0,7	6,6
Énergie	14,7	15,0	(13,5)	1,5
Finance	29,9	0,4	14,9	15,3
Industrie	14,7	2,2	8,1	10,3
Technologies de l'information	1,2	—	0,2	0,2
Matériaux	2,5	2,5	(1,7)	0,8
Immobilier	2,4	(0,1)	0,1	—
Services collectifs	4,7	(3,6)	1,3	(2,3)
Fonds d'investissement	9,3	(3,5)	10,2	6,7
Options	—	(1,6)	(0,5)	(2,1)
Total	100,0	17,1	24,3	41,4

Liquidité

Afin d'en assurer la liquidité, les actions de catégorie A et les actions privilégiées du Fonds sont respectivement cotées à la TSX. Les investisseurs peuvent également demander le rachat de leurs actions, conformément aux modalités de rachat du Fonds applicables à chaque catégorie.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les opérations avec des parties liées consistent en des services fournis par le gestionnaire en vertu de la convention de gestion. Voir la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous. Au 31 décembre 2023, un fonds d'investissement géré par le même gestionnaire détenait 2,8 % des actions privilégiées du Fonds (0,1 % au 31 décembre 2022).

FRAIS DE GESTION

En vertu d'une convention de gestion, le gestionnaire fournit au Fonds des services de gestion et d'administration, et reçoit en contrepartie des frais de gestion annuels correspondant à 0,60 % de la valeur liquidative du Fonds, taxes applicables en sus. Le Fonds ne paie aucun frais de gestion sur ses placements dans des fonds gérés par le gestionnaire. La valeur liquidative du Fonds est établie en déduisant le passif du Fonds de son actif total. À cette fin, les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds. Le gestionnaire affecte les frais de gestion qu'il reçoit à l'acquisition des actifs du Fonds, ainsi qu'au règlement de ses charges administratives et du coût des services de gestion de portefeuille; il réalise également des bénéfices. Les frais de gestion se sont élevés à 4,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et visent à aider le lecteur à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées. Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds, qui ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité. *Les données figurant dans ces tableaux sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, n'ont pas pour fonction d'établir une continuité entre la valeur de l'actif net par action de catégorie A à l'ouverture et à la clôture des périodes.* L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités a été établie d'après le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période, et toutes les autres données ont été établies selon le nombre réel d'actions en circulation à la date pertinente.

Actif net par action de catégorie A¹

Pour les exercices clos les 31 décembre	2023 \$	2022 \$	2021 \$	2020 \$	2019 \$
Actif net à l'ouverture de l'exercice²	4,74	6,47	3,99	5,20	3,56
Augmentation (diminution) liée aux activités³					
Total des revenus	0,48	0,52	0,54	0,54	0,57
Total des charges	(0,10)	(0,13)	(0,24)	(0,10)	(0,12)
Distributions sur les actions privilégiées	(0,54)	(0,55)	(0,56)		(0,54)
Gains (pertes) réalisés	0,36	0,16	0,83	(0,16)	1,10
Gains (pertes) latents	0,52	(0,76)	2,63	(0,78)	1,48
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	0,72	(0,76)	3,20	(1,04)	2,50
Distributions aux porteurs d'actions de catégorie A²					
Remboursement de capital	0,30	1,00	1,00	0,20	0,80
Total des distributions aux porteurs d'actions de catégorie A	0,30	1,00	1,00	0,20	0,80
Actif net à la clôture de l'exercice²	5,17	4,74	6,47	3,99	5,20

¹ L'information financière est préparée conformément aux normes IFRS de comptabilité.

² L'actif net par action de catégorie A et les distributions par action de catégorie A sont établis selon le nombre réel d'actions en circulation à la date pertinente.

³ L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par action de catégorie A a été calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation au cours de la période.

Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative)

Au 31 décembre	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur liquidative (en milliers de \$) – incluant les actions privilégiées	661 950	709 263	727 702	425 565	497 606
Nombre d'actions de catégorie A en circulation (en milliers)	43 624	48 117	44 174	30 409	32 728
Ratio des frais de gestion (RFG) – actions de catégorie A ¹	13,48 %	12,33 %	16,00 %	17,58 %	12,90 %
Ratio des frais d'opérations ²	0,06 %	0,05 %	0,09 %	0,08 %	0,06 %
Taux de rotation du portefeuille ³	36,30 %	39,12 %	57,52 %	49,40 %	45,08 %
Valeur liquidative par unité (\$) ⁴	15,22	14,79	16,52	14,04	15,25
Valeur liquidative par action de catégorie A (\$)	5,17	4,74	6,47	3,99	5,20
Valeur liquidative par action privilégiée (\$) ⁵	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Cours de clôture – actions de catégorie A (\$)	5,12	5,74	6,81	3,40	5,27
Cours de clôture – actions privilégiées (\$)	9,91	9,33	10,10	10,40	10,30

¹ Le RFG des actions de catégorie A est établi selon les exigences du Règlement 81 106 et comprend le total des charges du Fonds pour la période indiquée, y compris les distributions sur les actions privilégiées, les frais d'émission, l'amortissement de la prime (l'escompte) sur actions privilégiées et une quote-part des charges des fonds sous-jacents, mais exclut les commissions de courtage liées aux opérations de placement du portefeuille. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne des actions de catégorie A du Fonds pour la période. Veuillez vous reporter à la rubrique « Ratio des frais de gestion » ci-dessous pour connaître les précisions sur le calcul.

² Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions, des coûts de transactions et de la quote-part des coûts de transactions des fonds sous-jacents revenant au Fonds, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

³ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les coûts de transactions que doit payer le Fonds sont élevés, et plus les possibilités qu'un investisseur touche un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille est égal au coût des achats, ou au produit des ventes de titres du portefeuille si celui-ci est moins élevé, exception faite de la trésorerie et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, divisé par la valeur de marché moyenne de ces placements pour la période.

⁴ Une unité est composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée. La valeur liquidative par unité est établie en fonction de la valeur liquidative du Fonds, pour laquelle les actions privilégiées ne sont pas comptabilisées comme un passif. La valeur liquidative par unité comprend toutes les distributions déclarées et non payées, mais payables aux porteurs d'actions.

⁵ La valeur liquidative par action privilégiée exclut les distributions à verser sur les actions privilégiées.

Ratio des frais de gestion

Le RFG par action de catégorie A, qui comprend la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'amortissement de la prime/l'escompte sur actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 13,48 % en 2023, contre 12,33 % en 2022. L'augmentation du RFG s'explique par une baisse de la valeur liquidative moyenne des actions de catégorie A ayant accru l'incidence des distributions sur les actions privilégiées. Le RFG par action de catégorie A, compte non tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,26 % en 2023, en hausse par rapport à 2,00 % au cours de l'exercice précédent. Cette hausse est due au fait que les frais de gestion représentent un pourcentage de la valeur liquidative par unité. Or, celle-ci a augmenté davantage que la valeur liquidative par action de catégorie A.

Le RFG par unité du Fonds (composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée), hors rémunération des placeurs pour compte, frais d'émission, amortissement de la prime/l'escompte sur actions privilégiées et distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 0,73 % en 2023, inchangé par rapport à 2022. Ce deuxième ratio rend davantage compte de l'efficacité actuelle de l'administration du Fonds.

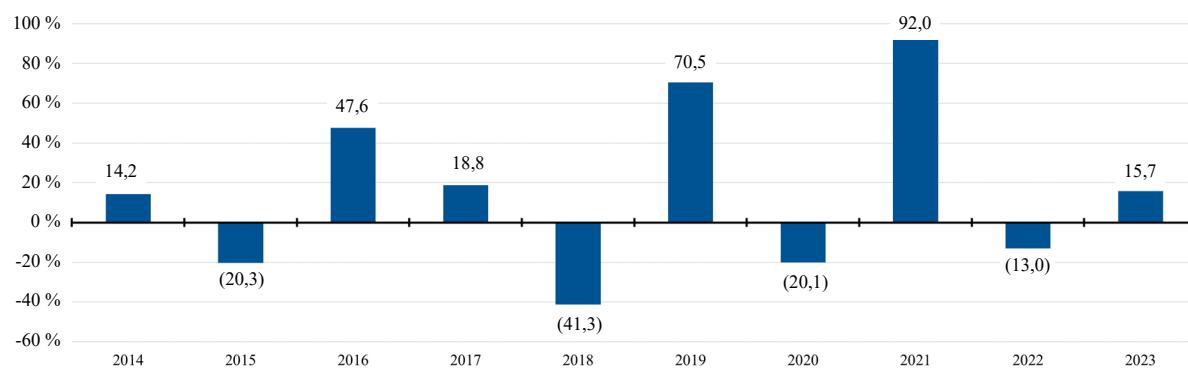
RENDEMENT PASSÉ

Le graphique et le tableau suivants illustrent le rendement passé du Fonds. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur. Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par action de catégorie A et par unité (chaque unité étant composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée) et supposent que les distributions versées par le Fonds sur les actions de catégorie A et sur les unités au cours des périodes indiquées ont été réinvesties (respectivement, à la valeur liquidative par action de catégorie A et par unité) dans des actions de catégorie A et des unités supplémentaires du Fonds.

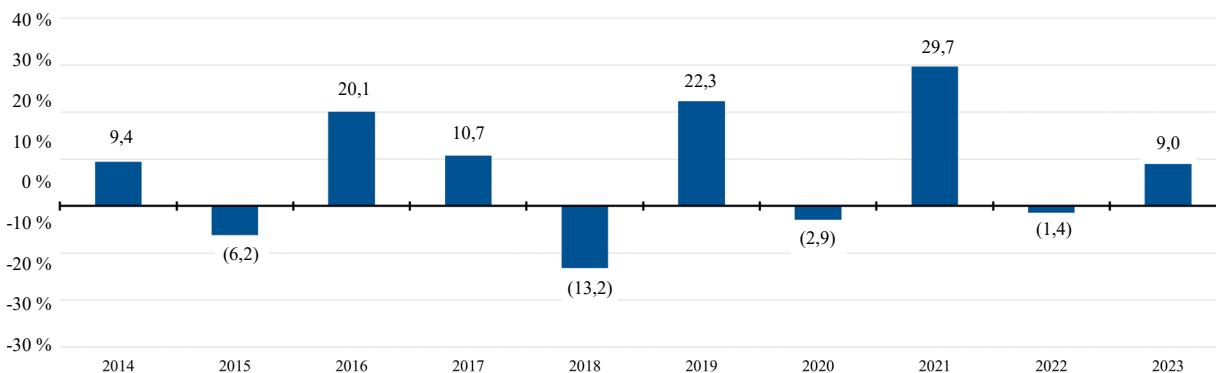
Le graphique ci-après illustre le rendement d'une action de catégorie A et d'une unité du Fonds pour les exercices clos du 31 décembre 2014 au 31 décembre 2023. Il indique le pourcentage de variation de la valeur d'un placement dans une action de catégorie A et dans une unité du Fonds entre le premier et le dernier jour de chaque période.

Rendements annuels

Catégorie A



Unité



Dividend Growth Split Corp. — Rapport annuel 2023

Le tableau suivant présente le rendement composé d'une action de catégorie A, d'une action privilégiée et d'une unité du Fonds pour chacune des périodes indiquées, comparativement à celui de l'indice composé S&P/TSX (l'« indice composé »), à celui de l'indice composé à dividendes élevés S&P/TSX (l'« indice composé à dividendes élevés ») et à celui de l'indice d'actions privilégiées S&P/TSX (l'« indice des actions privilégiées ») (collectivement, les « indices »). L'indice composé suit le rendement d'un indice général composé d'émetteurs à grande capitalisation cotés à la TSX. L'indice composé à dividendes élevés reflète le rendement total, pondéré en fonction de la capitalisation boursière, des 50 à 75 sociétés de l'indice composé aux dividendes les plus élevés. L'indice des actions privilégiées reflète le rendement, pondéré en fonction de la capitalisation boursière, d'actions privilégiées négociées à la TSX qui respectent les critères de taille, de liquidité et de notation. Le Fonds détient un portefeuille géré activement, qui est rééquilibré au moins une fois par année. Le rendement du Fonds ne devrait donc pas refléter fidèlement celui des indices, car les indices sont plus diversifiés. Les indices ne tiennent compte d'aucuns frais de gestion, de fonctionnement, ni de courtage, alors que le rendement du Fonds est présenté après déduction de ces frais. Par ailleurs, le levier apporté par les actions privilégiées influe sur la performance des actions de catégorie A.

Rendements annuels composés

	1 an %	3 ans %	5 ans %	10 ans %
Dividend Growth Split Corp. – action de catégorie A ¹	15,7	24,5	21,3	9,4
Indice composé à dividendes élevés S&P/TSX	7,0	13,6	11,3	6,6
Indice composé S&P/TSX	11,8	9,7	11,3	7,6
Dividend Growth Split Corp. – actions privilégiées ¹	5,6	5,6	5,6	5,5
Indice d'actions privilégiées S&P/TSX	5,9	1,2	2,6	1,5
Dividend Growth Split Corp. – unité ²	9,0	11,7	10,6	7,0

¹ Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par action de catégorie A et par action privilégiée et supposent que les distributions sur les actions de catégorie A et les actions privilégiées versées par le Fonds au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des actions de catégorie A et des actions privilégiées supplémentaires, à leur valeur liquidative respective.

² Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par unité (chaque unité étant composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée) et supposent que les distributions sur les unités versées par le Fonds ont été réinvesties (à la valeur liquidative par unité) dans des unités supplémentaires.

En 2023, les actions de catégorie A du Fonds ont affiché un rendement de 15,7 %, dépassant ainsi les indices de référence. Le Fonds a été avantageé par les bonnes performances des secteurs de la consommation discrétionnaire et des produits de première nécessité. La sous-pondération des secteurs sensibles aux taux d'intérêt, comme l'immobilier et les services collectifs, qui avaient initialement nui à la performance au début de l'exercice en raison de la hausse des taux d'intérêt, a également été avantageuse. Les actions privilégiées du Fonds ont continué de générer un rendement stable de 5,6 % en 2023. Voir le rapport du gestionnaire de portefeuille pour de plus amples informations.

APERÇU DU PORTEFEUILLE**Au 31 décembre 2023**

Valeur liquidative totale¹	661 950 584 \$	
Composition du portefeuille	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
Finance	29,9	29,9
Industrie	14,6	14,7
Énergie	14,6	14,8
Consommation discrétionnaire	9,3	9,4
Fonds d'investissement	9,3	9,4
Produits de première nécessité	6,9	7,0
Services collectifs	4,6	4,7
Services de communication	4,3	4,3
Matériaux	2,5	2,5
Immobilier	2,4	2,4
Technologies de l'information	1,2	1,2
Total des placements	99,6	100,3
Trésorerie	0,4	0,4
Autres actifs (passifs) nets	(0,7)	
Total	100,0	100,0

25 principaux titres	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
Brompton Global Dividend Growth ETF	9,3	9,4
Restaurant Brands International Inc.	4,9	5,0
iA Société financière inc.	4,6	4,6
Thomson Reuters Corp.	4,5	4,5
Société Financière Manuvie	4,5	4,5
Alimentation Couche-Tard inc.	4,4	4,5
Canadian Natural Resources Ltd.	4,4	4,4
Dollarama inc.	4,4	4,4
Banque Royale du Canada	3,8	3,8
Waste Connections Inc.	3,6	3,7
Tourmaline Oil Corp.	3,6	3,6
Hydro One Ltd.	3,5	3,6
La Banque Toronto-Dominion	3,5	3,5
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	3,2	3,3
Telus Corp.	3,2	3,2
Stantec Inc.	2,9	2,9

APERÇU DU PORTEFEUILLE (suite)

25 principaux titres (suite)	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
Banque de Montréal	2,7	2,7
Banque Nationale du Canada	2,5	2,5
Groupe TMX Ltée	2,5	2,5
Les Compagnies Loblaw Limitée	2,5	2,5
ARC Resources Ltd.	2,4	2,5
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,4	2,4
Financière Sun Life inc.	2,3	2,3
Intact Corporation financière	2,2	2,2
Ressources Teck Limitée	1,3	1,3
Total	89,1	89,8

¹ La valeur liquidative du Fonds tient compte de la valeur des actions privilégiées et des actions de catégorie J.

La composition du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com) dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre.

RENSEIGNEMENTS FISCAUX POUR 2023

Les renseignements suivants concernent les porteurs qui, aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), sont des résidents canadiens et détiennent des actions en propre hors d'un REER, d'un RPDB, d'un FERR, d'un REEE ou d'un CELI. Leur courtier en valeurs devrait leur envoyer un feuillet de renseignements T5 sur lequel figureront ces renseignements.

Les feuillets T5 supplémentaires indiquent les dividendes sur gains en capital (case 18) et le montant réel des dividendes déterminés (case 24). Les revenus de dividendes sont soumis aux règles habituelles de majoration et de crédit d'impôt fédéral pour dividendes. Le remboursement de capital est un montant non imposable qui sert à réduire le prix de base rajusté des actions du Fonds.

Les tableaux suivants présentent le détail des distributions par action de catégorie A et par action privilégiée versées par le Fonds en 2023.

Actions de catégorie A

Date de clôture des registres	Date de paiement	Remboursement de capital \$	Total des distributions \$
30 déc. 2022	16 janv. 2023	0,10000	0,10000
31 janv. 2023	14 févr. 2023	0,10000	0,10000
28 févr. 2023	14 mars 2023	—	—
31 mars 2023	17 avr. 2023	—	—
28 avr. 2023	12 mai 2023	0,10000	0,10000
31 mai 2023	14 juin 2023	—	—
30 juin 2023	17 juill. 2023	—	—
31 juill. 2023	15 août 2023	—	—

Actions de catégorie A (suite)

Date de clôture des registres	Date de paiement	Remboursement de capital \$	Total des distributions \$
31 août 2023	15 sept. 2023	—	—
29 sept. 2023	16 oct. 2023	—	—
31 oct. 2023	14 nov. 2023	—	—
30 nov. 2023	14 déc. 2023	—	—
		0,30000	0,30000

Actions privilégiées

Date de clôture des registres	Date de paiement	Dividendes déterminés \$	Remboursement de capital \$	Total des distributions \$
28 févr. 2023	14 mars 2023	0,11920	0,01830	0,13750
31 mai 2023	14 juin 2023	0,11920	0,01830	0,13750
31 août 2023	15 sept. 2023	0,11920	0,01830	0,13750
30 nov. 2023	14 déc. 2023	0,11920	0,01830	0,13750
		0,47680	0,07320	0,55000

Ces renseignements sont de nature générale et ne sauraient faire office de conseils juridiques ou fiscaux individualisés. Les investisseurs sont donc invités à consulter leur propre conseiller fiscal pour tout ce qui a trait à leur situation spécifique.

GESTIONNAIRE/GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Fondé en 2000, Brompton est un gestionnaire de fonds de placement expérimenté qui offre des solutions de placement axées sur le revenu, notamment des fonds négociés en bourse (FNB) et d'autres fonds de placement négociés à la bourse TSX. Les gestionnaires de portefeuille de Brompton sont des spécialistes des placements en actions canadiennes et mondiales et des stratégies de vente d'options couvertes au Canada. Brompton gère activement 21 fonds d'investissement, qui sont cotés à la TSX.



RAPPORT DU GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Janvier 2024

Analyse des marchés canadiens

Les marchés des actions ont effectué une forte remontée à l'échelle mondiale en 2023, sous l'effet d'une croissance supérieure aux attentes des bénéfices des sociétés et de la résilience des économies. Les investisseurs prévoient, au début de l'année, une récession avant le second semestre. Cette prévision très répandue ne s'est toutefois pas concrétisée. L'inflation a ralenti, tandis que la Réserve fédérale américaine (Fed) a mis fin à ses hausses draconiennes de taux sans mettre à genoux l'économie. Le secteur des technologies est celui qui a le mieux fait sur les indices des marchés développés. L'indice MSCI Monde a progressé de 24,4 %. En Amérique du Nord, l'indice S&P 500 a gagné 26,3 %, les secteurs des technologies (+57,8 %), des services de communication (+55,8 %) et de la consommation discrétionnaire (+42,3 %) ayant largement surpassé les autres secteurs. L'indice composé S&P/TSX a pris 11,8 %, également soutenu par les technologies. En Europe, le STOXX 600 a enregistré des gains de 16,6 %. Les indices FTSE MIB (Italie) et IBEX 35 (Espagne) ont respectivement bondi de 34,3 % et de 28,1 %. Les indices de l'Allemagne, de la France, du Royaume-Uni et de la Suisse se sont respectivement inscrits en hausse de 20,3 %, 20,1 %, 7,7 % et 7,1 %.

L'inflation continue de baisser et de nombreuses banques centrales s'attendent à ce qu'elle recule plus rapidement. Il est devenu de plus en plus clair que les taux d'intérêt atteindraient un sommet au quatrième trimestre de l'exercice. L'indice des prix à la consommation de novembre s'est établi à 3,1 %, chiffre occupant le deuxième rang parmi les plus bas depuis le sommet atteint en juin 2022. Le marché de l'emploi est resté tendu, en raison d'un taux de chômage historiquement bas (3,7 % en novembre), en dépit d'une hausse du taux d'activité. Les plus récentes données semblent indiquer que l'économie américaine est en voie d'atteindre les cibles de la Fed : un taux d'inflation bas et un faible taux de chômage. Par ailleurs, l'indice des directeurs des achats du secteur manufacturier s'établissait à 46,7 au début de novembre. Ce chiffre sous la barre de 50 indique une contraction du secteur. Le marché obligataire a été volatil pendant l'exercice. Par exemple, le rendement des obligations du Trésor américain à 10 ans, qui était presque à 5 % en octobre, est passé sous la barre des 4 % en décembre. Toutefois, le rendement annuel de ces obligations n'a presque pas varié. L'écart entre les obligations du Trésor à 10 ans et les obligations du Trésor à 2 ans s'est resserré pendant le quatrième trimestre, mais est demeuré négatif. Le rendement des obligations d'État d'autres pays, comme celles du Royaume-Uni et de l'Allemagne, a été similaire à celui des obligations du Trésor des États-Unis. Lorsque nous observons les données liées aux stratégies valeur et croissance, nous notons que les titres de croissance ont surpassé les titres de valeur en 2023, tant dans les petites que dans les grandes capitalisations, en raison de l'engouement pour l'intelligence artificielle et du pic atteint par les taux d'intérêt. Le secteur des technologies a été le grand gagnant.

La Banque du Canada (BdC) a maintenu son taux cible du financement à un jour à 5 % lors de ses réunions d'octobre et de décembre. Ses dirigeants ont indiqué qu'ils envisageraient des baisses de taux lorsqu'il serait évident que l'inflation est en voie d'atteindre la cible de 2 %, mais qu'il est encore trop tôt pour songer à un assouplissement. La banque centrale a également admis que les hausses de taux figurent parmi les principales causes de l'inflation globale au Canada. Cependant, l'économie canadienne semble ralentir, comme en témoigne la récente succession de mois sans aucune croissance. De plus, les secteurs du commerce de gros, de la fabrication et de l'immobilier se sont repliés; l'endettement des ménages devrait donc diminuer temporairement si l'inflation poursuit son ralentissement et si des baisses de taux sont en vue.

La confiance des investisseurs s'est renforcée en 2023. Malgré l'incertitude suscitée par les faillites de certaines banques régionales américaines, la lente reprise de la Chine et le conflit entre Israël et le Hamas, de nombreuses bonnes nouvelles ont stimulé le rebond du marché, notamment le recul de l'inflation, le pic des taux directeurs et l'engouement pour l'intelligence artificielle. Par ailleurs, les bénéfices des entreprises américaines semblent avoir atteint un plancher au deuxième trimestre de 2023. Sous la vigoureuse impulsion du groupe des « Sept Mercenaires » (Meta, Nvidia, Amazon, Apple, Alphabet, Microsoft et Tesla), qui représente plus de 25 % de la valeur de marché du S&P 500, l'indice a terminé l'année en force. La hausse plus marquée des valorisations des actions américaines par rapport à celles des autres principaux marchés des actions pousse les investisseurs à rechercher des opportunités sur des marchés d'actions ayant des valorisations moins élevées. Par exemple, l'indice TOPIX (Japon) a gagné 28,3 % en 2023 (en JPY). Nous avons observé sur le marché des actions japonais une hausse des flux de fonds étrangers, provenant notamment de nouveaux investisseurs sur ce marché. Selon la mise à jour des perspectives de l'économie mondiale publiée par le Fonds monétaire international (FMI) en octobre 2023, la croissance mondiale devrait atteindre 3,0 % en 2023 et 2,9 % en 2024, soit une projection inchangée pour 2023 et une révision à la baisse de 0,1 point de pourcentage pour 2024 par rapport à la prévision de juillet. L'inflation globale devrait reculer pour s'établir à 6,9 % en 2023 et à 5,8 % en 2024.

La stagnation de la croissance continuera de peser sur l'économie canadienne en 2024, dans un contexte de taux d'intérêt élevés. L'activité économique reste atone, malgré une poussée démographique, ce qui laisse entrevoir une croissance par habitant encore plus faible. L'inflation décélère, mais cela pourrait se révéler insuffisant pour donner lieu à une baisse des taux. Autre motif de pessimisme, le déficit augmente en glissement annuel (15 G\$ entre le début de l'exercice et octobre, contre 0,2 G\$ pour la même période de l'exercice précédent), et aucun retour à l'équilibre budgétaire n'est prévu. Les ménages demeurent pénalisés par la hausse des coûts de service de la dette, mais avantagés par les salaires et l'épargne excédentaire. Les dépenses de consommation devraient par conséquent rester robustes. Les fondamentaux des secteurs, notamment celui de l'énergie, demeurent robustes, en raison d'une production attractive de flux de trésorerie disponibles et d'une utilisation du capital favorable aux investisseurs. La stabilisation des révisions et des prévisions en matière de bénéfices sera essentielle pour regagner la confiance des investisseurs.

Analyse du portefeuille

Les unités de Dividend Growth Split Corp. (composées d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée) ont affiché une croissance de 9,0 % en 2023. En comparaison, l'indice composé à dividendes élevés S&P/TSX a augmenté de 7,0 % durant la même période. L'indice S&P/TSX 60 a progressé de 12,1 % en 2023.

La sélection des titres judicieuse dans les secteurs de la consommation discrétionnaire et des produits de première nécessité a contribué à la performance. Thomson Reuters, Dollarama, Alimentation Couche-Tard et Restaurant Brands International, en hausse de plus de 20 %, sont les titres qui ont contribué le plus à la performance du Fonds. Les consommateurs du Canada étant plus sensibles aux taux d'intérêt que ceux des États-Unis, nous avons choisi des entreprises qui vendent des produits essentiels et dont les titres affichent des cours compétitifs. Nous avions également surpondéré des actions, comme Thomson Reuters au Canada, favorisées par l'engouement pour l'intelligence artificielle, qui s'est manifesté tout au long de l'année.

Les placements dans les produits financiers et la sous-pondération de l'immobilier ont nui à la performance du Fonds en 2023. Canadian Tire, Tourmaline Oil et Brookfield Infrastructure Partners ont été les titres les plus défavorables. Le premier semestre de 2023 a été marqué par les hausses de taux; les secteurs sensibles aux taux d'intérêt, dont l'immobilier et les services collectifs, étaient donc sous-pondérés dans le Fonds.

Nous pensons que le marché canadien sera attractif en 2024, car le ratio cours-bénéfice des titres cotés à la TSX pour 2024 s'élève à moins de 14. Au cours du trimestre, nous avons accru la pondération des services de communication, de l'immobilier et de l'industrie et réduit celle de l'énergie et de la consommation discrétionnaire. Nous pensons que les sociétés ayant des actifs à duration longue se comporteront bien, car les taux ont probablement atteint un sommet et pourraient même diminuer au cours de l'année prochaine.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains des énoncés compris dans le présent rapport, notamment des prévisions financières et commerciales et des perspectives financières, peuvent être des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction à l'égard des plans et des intentions futurs, de la croissance, des résultats, de la performance ainsi que des possibilités et des perspectives commerciales. Les termes « pouvons », « devrions », « pourrions », « anticipons », « croyons », « prévoyons », « avons l'intention de », « planifions », « potentiel » ou « continuons » et d'autres expressions similaires ont été utilisés pour identifier les énoncés prospectifs. Ces énoncés reflètent l'opinion actuelle de la direction et sont fondés sur les informations dont celle-ci dispose actuellement. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et à des incertitudes importants. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats exposés dans les énoncés prospectifs en raison de certains facteurs, notamment les changements dans la conjoncture économique et les conditions de marché ainsi que d'autres facteurs de risque. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses que la direction estime raisonnables, nous ne pouvons garantir que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits à la date des présentes, et nous ne nous engageons pas à les mettre à jour ni à les modifier pour tenir compte de faits nouveaux ou de nouvelles circonstances, sauf si la loi l'exige.

Dividend Growth Split Corp. — Rapport annuel 2023

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de Dividend Growth Split Corp. (le « Fonds ») ont été préparés par Brompton Funds Limited (le « gestionnaire » du Fonds) et approuvés par le conseil d'administration du Fonds. La responsabilité de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers et dans les autres rubriques du rapport annuel incombe au gestionnaire.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité et comprennent des montants fondés sur des estimations et des jugements. Les informations significatives sur les méthodes comptables s'appliquant au Fonds sont décrites à la note 3 des états financiers.

Il incombe au conseil d'administration du Fonds de s'assurer que la direction s'acquitte de ses obligations en matière d'information financière et qu'elle examine et approuve les états financiers. Le conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités par l'intermédiaire de son comité d'audit, qui est composé en majorité d'administrateurs non membres de la direction.

Le gestionnaire, avec l'approbation du conseil d'administration, a nommé PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeur du Fonds. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers du Fonds conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer une opinion sur les présents états financiers à l'intention des porteurs d'actions. L'auditeur a accès sans réserve au comité d'audit pour discuter de ses constatations.

(Signé) "Mark A. Caranci"

Mark A. Caranci

Chef de la direction

Brompton Funds Limited

Le 18 mars 2024

(Signé) "Ann P. Wong"

Ann P. Wong

Chef des finances

Brompton Funds Limited

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Dividend Growth Split Corp. (le « Fonds »)

NOTRE OPINION

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds et des informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Christopher Pitts.

(Signé) "PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l."

**Comptables professionnels agréés,
experts-comptables autorisés**

Toronto (Ontario)

Le 18 mars 2024

Dividend Growth Split Corp. — Rapport annuel 2023

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre	2023	2022
Actif		
Actif courant		
Placements	664 322 156 \$	711 649 101 \$
Trésorerie	2 525 933	2 505 449
Revenus à recevoir	1 987 719	2 763 707
Charges payées d'avance	122 887	30 188
Escompte à l'émission d'actions privilégiées	—	32 482
Total de l'actif	668 958 695	716 980 927
Passif		
Passif courant		
Options vendues, à la juste valeur (annexe 1)	541 788	581 715
Montants à payer pour le rachat d'actions rachetables	522	—
Distributions à payer aux porteurs d'actions rachetables (note 6)	6 405 825	7 090 535
Dettes et charges à payer (note 7)	59 976	45 373
Actions de catégorie J (note 4)	200	200
Actions privilégiées (note 4)	436 243 290	481 167 330
Total du passif, hors actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	443 251 601	488 885 153
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	225 707 094 \$	228 095 774 \$
Actions rachetables en circulation (note 4)		
Actions privilégiées	43 624 329	48 116 733
Actions de catégorie A	43 624 329	48 116 733
Actions de catégorie J	150	150
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action		
Action privilégiée (\$)	10,00	10,00
Action de catégorie A (\$)	5,17	4,74
Action de catégorie J (\$)	1,33	1,33

Approuvé par le conseil d'administration de Dividend Growth Split Corp.

(Signé) "Christopher S.L. Hoffmann"

Christopher S.L. Hoffmann
Administrateur

(Signé) "Mark A. Caranci"

Mark A. Caranci
Administrateur

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Revenus		
Revenu tiré du prêt de titres (note 9)	41 421 \$	33 503 \$
Gain (perte) net de change sur la trésorerie	(6 413)	(15 757)
Gain (perte) net sur les placements et les dérivés		
Revenus d'intérêts à distribuer	149 000	—
Revenus de dividendes	22 633 747	24 873 274
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	18 770 939	6 030 906
Variation nette du gain (de la perte) latent sur les placements	24 769 820	(36 569 501)
Gain (perte) net réalisé sur les options	(1 628 649)	1 529 743
Variation nette du gain (de la perte) latent sur les options	(505 597)	298 628
Total du gain (de la perte) net sur les placements et les dérivés	64 189 260	(3 836 950)
Total des revenus (pertes), montant net	64 224 268	(3 819 204)
Charges		
Frais de gestion (note 7)	4 093 039	4 369 264
Honoraires d'audit	40 622	44 906
Frais du comité d'examen indépendant (note 7)	19 803	19 449
Droits de garde	80 541	91 688
Frais juridiques	5 445	5 143
Frais de communication de l'information aux porteurs d'actions	89 199	90 711
Autres frais d'administration	160 865	196 380
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission liés aux actions privilégiées, montant amorti (note 4)	—	1 280 183
Coûts de transactions	303 564	276 409
Total des charges avant retenues d'impôts	4 793 078	6 374 133
Retenues d'impôts	—	1 264
Revenu (perte) net de placement compte non tenu des distributions sur les actions privilégiées	59 431 190	(10 194 601)
Distributions sur les actions privilégiées (note 6)	(25 435 289)	(26 073 715)
Amortissement de la prime (l'escompte) sur actions privilégiées (note 4)	(32 482)	(15 219)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	33 963 419 \$	(36 283 535) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, par action¹	0,72 \$	(0,76) \$

¹ Selon le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation pendant l'exercice (note 4).

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A liée aux activités	33 963 419 \$	(36 283 535) \$
Ajustements aux fins du rapprochement des flux de trésorerie nets liés aux activités		
(Gain) perte net réalisé à la vente de placements	(18 770 939)	(6 030 906)
Variation nette (du gain) de la perte latent sur les placements	(24 769 820)	36 569 501
(Gain) perte net réalisé sur les options	1 628 649	(1 529 743)
Variation nette (du gain) de la perte latent sur les options	505 597	(298 628)
Augmentation (diminution) des distributions à payer aux porteurs d'actions privilégiées	(235 470)	186 737
Amortissement de (la prime) l'escompte sur actions privilégiées (note 4)	32 482	15 219
Diminution (augmentation) des revenus à recevoir	775 988	166 181
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	(92 699)	(16 276)
Augmentation (diminution) des dettes et charges à payer	14 603	(194 218)
Achat de placements et d'options	(328 071 826)	(302 812 826)
Produit tiré de la vente de placements et d'options	416 765 357	292 079 888
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	81 745 341	(18 148 606)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission d'actions rachetables de catégorie A (note 4)	—	27 128 600
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission liés aux actions rachetables de catégorie A (note 4)	7 859	(1 075 988)
Produit de l'émission d'actions privilégiées rachetables (note 4) ¹	—	39 847 299
Distributions aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (note 6)	(14 434 840)	(46 961 429)
Montants payés pour le rachat d'actions rachetables de catégorie A (note 4)	(22 375 687)	(280 253)
Montants payés pour le rachat d'actions privilégiées rachetables (note 4)	(44 922 189)	(466 786)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	(81 724 857)	18 191 443
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	20 484	42 837
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	2 505 449	2 462 612
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2 525 933 \$	2 505 449 \$
Distributions sur les actions privilégiées rachetables (note 6) (\$)	25 670 759	25 886 978
Information supplémentaire²		
Dividendes reçus (\$)	23 409 735	25 038 191
Intérêts reçus (\$)	149 000	—
Intérêts versés (\$)	30	—

¹ Le produit brut de l'émission d'actions privilégiées rachetables a été de 0 \$ (39 895 000 \$ au 31 décembre 2022), déduction faite des distributions à payer de 0 \$ (47 701 \$ au 31 décembre 2022).

² Incluse dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Dividend Growth Split Corp. — Rapport annuel 2023

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D'ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A

Pour les exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de l'exercice	228 095 774 \$	285 962 717 \$
Activités		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	33 963 419	(36 283 535)
Distributions aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (note 6)		
Remboursement de capital	(13 985 600)	(47 355 711)
Total	(13 985 600)	(47 355 711)
Opérations sur actions rachetables de catégorie A		
Produit de l'émission d'actions rachetables de catégorie A (note 4)	—	27 128 600
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission liés aux actions rachetables de catégorie A (note 4)	7 859	(1 075 988)
Rachat d'actions rachetables de catégorie A (note 4)	(22 374 358)	(280 309)
Augmentation (diminution) nette résultant des opérations sur actions rachetables de catégorie A	(22 366 499)	25 772 303
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(2 388 680)	(57 866 943)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de l'exercice	225 707 094 \$	228 095 774 \$

Dividend Growth Split Corp. — Rapport annuel 2023

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2023

	Nombre d'actions	Coût ¹ \$	Valeur comptable \$	% du portefeuille
Services de communication				
BCE Inc.	138 800	8 650 429	7 241 196	
Telus Corp.	894 972	21 853 918	21 103 440	
	30 504 347	28 344 636		4,3
Consommation discrétionnaire				
Dollarama inc.	306 500	18 222 386	29 267 685	
Restaurant Brands International Inc.	316 500	25 137 671	32 767 245	
	43 360 057	62 034 930		9,3
Produits de première nécessité				
Alimentation Couche-Tard inc.	379 400	24 403 016	29 604 582	
Les Compagnies Loblaw Limitée	128 400	10 748 458	16 471 152	
	35 151 474	46 075 734		7,0
Énergie				
ARC Resources Ltd.	827 200	12 862 617	16 271 024	
Canadian Natural Resources Ltd.	337 600	12 633 993	29 307 056	
Cenovus Energy Inc.	313 200	8 069 587	6 915 456	
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	286 700	15 829 362	21 640 116	
Tourmaline Oil Corp.	402 800	11 736 284	24 002 852	
	61 131 843	98 136 504		14,7
Finance				
Banque de Montréal	136 400	13 735 398	17 883 404	
Brookfield Corp.	162 100	9 302 833	8 615 615	
iA Société financière inc.	335 800	28 752 065	30 332 814	
Intact Corporation financière	70 800	13 812 261	14 433 288	
Société Financière Manuvie	1 020 000	26 756 512	29 865 600	
Banque Nationale du Canada	166 500	9 439 756	16 816 500	
Banque Royale du Canada	189 927	16 596 653	25 450 218	
Financière Sun Life inc.	225 700	13 416 162	15 510 104	
Groupe TMX Ltée	517 500	15 196 431	16 585 875	
La Banque Toronto-Dominion	271 146	22 418 186	23 215 520	
	169 426 257	198 708 938		29,9
Industrie				
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	154 000	15 164 094	16 145 360	
Fining International Inc.	215 600	8 483 841	8 261 792	
Stantec Inc.	184 000	16 709 914	19 573 920	
Thomson Reuters Corp.	154 433	20 120 321	29 918 305	
Waste Connections Inc.	122 700	19 933 163	24 277 422	

Dividend Growth Split Corp. — Rapport annuel 2023

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2023

	Nombre d'actions	Coût ¹ \$	Valeur comptable \$	% du portefeuille
Technologies de l'information		80 411 333	98 176 799	14,7
Open Text Corp.	137 964	7 473 673	7 683 215	
		7 473 673	7 683 215	1,2
Fonds d'investissement				
Brompton Global Dividend Growth ETF	3 385 000	58 440 102	62 002 707	
		58 440 102	62 002 707	9,3
Matériaux				
Mines Agnico Eagle Limitée	105 700	7 845 412	7 679 105	
Ressources Teck Limitée	154 600	7 965 684	8 659 146	
		15 811 096	16 338 251	2,5
Immobilier				
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadiens	157 500	7 252 842	7 686 000	
Fiducie de placement immobilier Granite	107 300	8 562 872	8 184 844	
		15 815 714	15 870 844	2,4
Services collectifs				
Fortis Inc.	134 800	7 504 195	7 347 948	
Hydro One Ltd.	594 500	21 601 206	23 601 650	
		29 105 401	30 949 598	4,7
Commissions intégrées des courtiers	(310 943)			
Total des placements	546 320 354	664 322 156		100,0 %

¹ Le cas échéant, les distributions reçues des fiducies de placement sous forme de remboursement de capital sont déduites du prix de base ajusté des fonds d'investissement du portefeuille.

Annexe 1 – Options

Sous-jacent	Nombre de contrats ¹	Date d'échéance	Prix d'exercice par contrat \$	Prime reçue (CAD)	Juste valeur (CAD)
Banque de Montréal	122	19 janv. 2024	125,00	20 740	(81 435)
Canadian Natural Resources Ltd.	671	19 janv. 2024	90,00	48 312	(50 661)
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	230	16 févr. 2024	110,00	27 830	(23 000)
Dollarama inc.	460	16 févr. 2024	98,00	38 640	(62 100)
Fiducie de placement immobilier Granite	160	16 févr. 2024	80,00	7 040	(8 960)
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	426	19 janv. 2024	80,00	26 838	(23 643)
Les Compagnies Loblaw Limitée	300	19 janv. 2024	130,00	22 200	(33 000)
Banque Nationale du Canada	330	16 févr. 2024	103,00	21 120	(37 950)
Restaurant Brands International Inc.	600	19 janv. 2024	105,00	33 000	(64 500)
Banque Royale du Canada	167	16 févr. 2024	138,00	10 521	(11 356)

Dividend Growth Split Corp. — Rapport annuel 2023

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2023

Annexe 1 – Options (suite)

Sous-jacent (suite)	Nombre de contrats¹	Date d'échéance	Prix d'exercice par contrat \$	Prime reçue (CAD)	Juste valeur (CAD)
Stantec Inc.	281	16 févr. 2024	110,00	19 389	(49 175)
Financière Sun Life inc.	230	16 févr. 2024	70,00	14 260	(22 425)
Thomson Reuters Corp.	230	16 févr. 2024	200,00	36 340	(55 775)
La Banque Toronto-Dominion	318	16 févr. 2024	88,00	17 490	(17 808)
	4 525			343 720	(541 788)

¹ Chaque contrat vise 100 actions du titre sous-jacent.

NOTES ANNEXES

31 décembre 2023 et 2022

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Dividend Growth Split Corp. (le « Fonds ») est une société de placement à capital variable constituée sous le régime des lois de la province d'Ontario le 25 septembre 2007. Brompton Funds Limited (le « gestionnaire ») est responsable de la gestion des affaires, du portefeuille et du programme d'options du Fonds. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des actifs du Fonds et procède à l'évaluation hebdomadaire du Fonds. Le Fonds est inscrit à la Bourse de Toronto et est entré en activité le 3 décembre 2007. L'adresse du siège social du Fonds est Bay Wellington Tower, Brookfield Place, Suite 2930, 181 Bay Street, Toronto (Ontario) M5J 2T3.

Le Fonds investit, sur une base presque équipondérée, dans un portefeuille essentiellement composé d'actions de sociétés canadiennes offrant une croissance des dividendes. Le Fonds peut également investir jusqu'à 20 % de son actif total dans des sociétés mondiales offrant une croissance des dividendes afin d'accroître sa diversification et son potentiel de rendement. Les titres sélectionnés par le gestionnaire seront généralement équipondérés au moment du placement et après le rééquilibrage, mais le portefeuille peut détenir des positions non équipondérées.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de Dividend Growth Split Corp. le 11 mars 2024.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité. Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation à la juste valeur par le biais du résultat net des actifs et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés).

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées pour préparer les présents états financiers sont résumées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées uniformément.

a) Instruments financiers

Le portefeuille de placements du Fonds est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Le Fonds se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. Il n'a pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Les titres de créance du Fonds dont les flux de trésorerie contractuels sont constitués uniquement de capital et d'intérêts ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ni à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels n'est qu'accessoire à l'atteinte de l'objectif du modèle économique du Fonds. En conséquence, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et les passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A et d'actions de catégorie J sont évaluées en supposant le rachat des actions à la valeur liquidative à la date d'évaluation. Les actions privilégiées sont comptabilisées au coût amorti. Tous les autres actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et les passifs financiers reflètent les montants à recevoir ou à payer, déduction faite des coûts de transactions directement imputables, actualisés s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif de l'instrument financier. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative publiée. En outre, les actions privilégiées sont comptabilisées au coût amorti à des fins comptables, mais elles sont comptabilisées au montant du rachat pour le calcul de la valeur liquidative. La valeur comptable des actifs et des passifs financiers du Fonds qui ne sont pas comptabilisés à la JVRN avoisine leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme, à l'exception des actions privilégiées (note 4).

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date d'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Les placements dans les FNB sous-jacents sont évalués à la valeur liquidative par unité qu'ils présentent.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'autres instruments identiques en substance et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 11 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur du Fonds.

c) Participations dans des entreprises associées, des coentreprises et des filiales

Le Fonds a établi qu'il répond à la définition d'*« entité d'investissement »* énoncée dans IFRS 10 *États financiers consolidés*. Par conséquent, le Fonds évalue les filiales à la JVRN, s'il y a lieu. Une entité d'investissement est une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs en vue de fournir à ceux-ci des services de gestion de portefeuille et qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus de placement, et évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses placements sur la base de la juste valeur.

Les filiales sont toutes des entités, y compris les investissements dans d'autres entités d'investissement, à l'égard desquelles un Fonds exerce un contrôle. Le Fonds contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

d) Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'institutions financières. Les découverts bancaires sont présentés au poste « Passif courant » de l'état de la situation financière.

e) Opérations de placement et constatation des revenus et des charges

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date à laquelle elles ont lieu. Les gains (pertes) nets réalisés à la vente de placements et la variation nette du gain (de la perte) latent sur les placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend ni l'amortissement des primes ni celui des escomptes sur les titres à revenu fixe. Les revenus de dividendes sont constatés à la date ex-dividende.

Les distributions reçues des fiducies de placement, y compris celles gérées par le gestionnaire, sont comptabilisées à titre de revenu, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon le cas. Les distributions des fiducies de placement qui sont traitées en tant que remboursement de capital viennent réduire le coût moyen de la fiducie concernée.

Les revenus d'intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux paiements d'intérêts reçus et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les revenus d'intérêts comprennent les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ni les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe.

Tant que les options sont en circulation, les primes payées ou reçues par le Fonds représentent respectivement un actif ou un passif dans l'état de la situation financière et sont évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché courante d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'échéance, au rachat ou à l'exercice d'une option sont compris dans les gains ou les pertes nets réalisés sur les options.

f) Coûts de transactions

Les coûts de transactions directement imputables à l'acquisition ou à la cession d'un placement sont passés en charges dans la période où ils sont engagés et sont présentés au poste « Coûts de transactions » de l'état du résultat global.

g) Impôts sur le revenu

Le Fonds est une société de placement à capital variable selon la définition de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »); à ce titre, il est assujetti à l'impôt sur ses gains en capital nets réalisés. Cet impôt est remboursable dans certaines circonstances. En vertu de la partie IV de la Loi, le Fonds est généralement assujetti à un impôt de 38 ½ % sur les dividendes imposables qu'il reçoit de sociétés canadiennes au cours de l'exercice. Cet impôt est entièrement remboursable si le Fonds verse suffisamment de dividendes.

Le Fonds est également un intermédiaire financier constitué en société selon la définition de la Loi. À ce titre, il n'est pas assujetti à l'impôt sur les dividendes reçus aux termes de la partie IV.1 de la Loi. Il n'est pas assujetti non plus, aux termes de la partie VI.1 de la Loi, à l'impôt sur les dividendes qu'il verse sur les actions privilégiées imposables au sens donné à ce terme dans la Loi.

Étant donné la politique de placement et de versement des dividendes du Fonds, et compte tenu de la déduction des charges et des dividendes imposables sur les actions de sociétés canadiennes imposables, le Fonds ne s'attend pas à devoir verser un montant important d'impôt non remboursable au Canada. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

h) Prêt de titres

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres. Ces opérations consistent à céder temporairement des titres utilisés comme garantie moyennant l'engagement de l'emprunteur de restituer les mêmes titres à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, d'intérêts versés sur les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'engagement et inclus dans l'état du résultat global.

i) Classement des actions rachetables par le Fonds

IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* exige que les actions d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées dans les passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Par conséquent, conformément aux IFRS, les actions privilégiées et les actions de catégorie J du Fonds sont classées dans les passifs, car elles ne sont pas les catégories d'actions les plus subordonnées. Les actions de catégorie A comportent différentes obligations de rachat et, par conséquent, plusieurs obligations contractuelles vis-à-vis de leurs détenteurs. Elles ont donc été classées dans les passifs financiers.

4. ACTIONS RACHETABLES

Unités

Une unité désigne une unité théorique composée d'une action privilégiée et d'une action de catégorie A. La valeur liquidative par unité se calcule comme suit : i) la valeur totale de l'actif du Fonds, moins ii) la valeur totale du passif du Fonds (les actions privilégiées n'étant pas comptabilisées comme un passif), y compris toutes les distributions déclarées et non payées, mais payables aux porteurs d'actions, moins iii) le capital déclaré des actions de catégorie J (200 \$).

Actions de catégorie J

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie J.

Au 31 décembre 2023, 150 actions de catégorie J (150 au 31 décembre 2022) étaient en circulation.

Les actions de catégorie J n'ouvrent pas droit aux dividendes, mais confèrent un droit de vote par action à leur porteur. Elles sont rachetables au gré de l'émetteur et du porteur au prix de 1,33 \$ chacune.

Actions rachetables de catégorie A

Autorisé

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie A.

Le Fonds a l'intention de verser des distributions non cumulatives mensuelles aux porteurs d'actions de catégorie A. Aucune distribution ne sera versée sur les actions de catégorie A i) si les distributions payables sur les actions privilégiées sont impayées ou ii) si, relativement à une distribution en espèces, après le versement des distributions en espèces par le Fonds, la valeur liquidative par unité est inférieure à 15,00 \$.

Les actions de catégorie A prennent rang après les actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie J pour le paiement des distributions et le remboursement de capital en cas de dissolution, de liquidation ou de cessation des activités du Fonds. Chaque action de catégorie A confère à son porteur un droit de vote sur certaines questions soumises au vote des porteurs d'actions.

Dividend Growth Split Corp. — Rapport annuel 2023

NOTES ANNEXES (suite)

31 décembre 2023 et 2022

Le Fonds peut émettre des actions de catégorie A de temps à autre, au gré de la Société, dans le cadre d'un programme d'émissions d'actions au prix du marché. Toutes les actions de catégorie A vendues dans le cadre de ce programme seront négociées à la Bourse de Toronto, ou à toute autre bourse canadienne sur laquelle les actions de catégorie A sont cotées et négociées, au cours qui prévaut à la date de la vente.

Les actions de catégorie A émises et en circulation viendront à échéance le 27 septembre 2024. À la date d'échéance et à toute date d'échéance ultérieure, les porteurs peuvent demander le rachat de leurs actions de catégorie A en vertu du droit de rachat non simultané. Le prix de rachat payable par le Fonds pour une action de catégorie A à la date d'échéance correspondra au plus élevé des deux montants suivants : i) la valeur liquidative par unité à cette date, moins la somme de 10,00 \$, plus toute distribution à verser sur les actions privilégiées ou ii) néant. Les actions de catégorie A doivent être présentées aux fins de rachat le dernier jour ouvrable du mois précédent la date d'échéance ou la date d'échéance ultérieure, selon le cas.

Les porteurs d'actions de catégorie A peuvent en demander le rachat en tout temps, mais ces actions seront uniquement rachetées l'avant-dernier jour ouvrable d'un mois (la « date de rachat »). Les actions de catégorie A présentées aux fins de rachat le dixième jour ouvrable précédent la date de rachat seront rachetées à la date de rachat. Les porteurs qui présentent des actions de catégorie A aux fins de rachat auront le droit de recevoir un prix par action de catégorie A correspondant à 96 % de l'écart entre i) la valeur liquidative par unité établie à la date de rachat appropriée et ii) le coût d'achat pour le Fonds d'une action privilégiée aux fins d'annulation. Le coût d'achat d'une action privilégiée comprend le prix d'achat de l'action, les commissions et les autres frais, le cas échéant, liés à la liquidation de toute portion du portefeuille du Fonds requise pour financer cet achat.

Un porteur d'actions de catégorie A peut demander le rachat simultané d'un nombre égal d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées l'avant-dernier jour ouvrable de février, de mai, d'août et de novembre de chaque exercice (la « date de rachat trimestriel »), à un prix correspondant à la valeur liquidative par unité à cette date, moins les frais liés au rachat, notamment les commissions et les autres frais (le cas échéant) liés à la liquidation de toute portion du portefeuille du Fonds requise pour financer ce rachat. Les actions privilégiées et les actions de catégorie A doivent être présentées aux fins de rachat le dixième jour ouvrable précédent la date de rachat trimestriel.

Les actions de catégorie A du Fonds sont classées à titre de passif financier dans l'état de la situation financière.

Émises

	2023	2022
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
Actions rachetables de catégorie A en circulation au 1 ^{er} janvier	48 116 733	44 173 906
Émission d'actions rachetables de catégorie A	—	3 989 500
Rachat d'actions rachetables de catégorie A – Rachat trimestriel	(4 481 304)	(45 972)
Rachat d'actions rachetables de catégorie A – Rachat mensuel	(11 100)	(701)
Actions rachetables de catégorie A en circulation au 31 décembre	43 624 329	48 116 733
Nombre moyen pondéré d'actions rachetables de catégorie A en circulation	47 362 756	47 467 906

Date de clôture	Nombre d'actions	Prix \$	Produit brut \$	Frais d'émission \$
9 mars 2022	3 989 500	6,80	27 128 600	1 141 811
Total au 31 décembre 2022	3 989 500		27 128 600	1 141 811

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le Fonds a effectué un ajustement de 7 859 \$ lié à une diminution des frais d'émission (65 823 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022). Des ajustements sont effectués lorsque les frais d'émission réels de la période précédente diffèrent de ce qui avait été estimé au moment de l'émission.

Dividend Growth Split Corp. — Rapport annuel 2023

NOTES ANNEXES (suite)

31 décembre 2023 et 2022

Le 31 décembre 2023, le cours de clôture des actions de catégorie A à la Bourse de Toronto s'élevait à 5,12 \$ par action (5,74 \$ au 31 décembre 2022).

Actions privilégiées rachetables

Autorisé

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

Les porteurs d'actions privilégiées sont en droit de recevoir des distributions en espèces trimestrielles cumulatives fixes de 0,1375 \$ par action. Les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions de catégorie A pour le paiement des distributions et le remboursement de capital en cas de dissolution, de liquidation ou de cessation des activités du Fonds. Chaque action privilégiée confère à son porteur un droit de vote sur certaines questions soumises au vote des porteurs d'actions.

Le Fonds peut émettre des actions privilégiées de temps à autre, au gré de la Société, dans le cadre d'un programme d'émissions d'actions au prix du marché. Toutes les actions privilégiées vendues dans le cadre de ce programme seront négociées à la Bourse de Toronto, ou à toute autre bourse canadienne sur laquelle les actions privilégiées sont cotées et négociées, au cours qui prévaut à la date de la vente.

Les actions privilégiées émises et en circulation viendront à échéance le 27 septembre 2024. À la date d'échéance et à toute date d'échéance ultérieure, les porteurs peuvent demander le rachat de leurs actions privilégiées en vertu du droit de rachat non simultané. Le prix de rachat payable par le Fonds pour une action privilégiée à cette date correspondra au moins élevé des deux montants suivants : i) 10,00 \$, plus toute distribution à verser sur les actions privilégiées ou ii) la valeur liquidative du Fonds à cette date, divisée par le nombre d'actions privilégiées alors en circulation. Les actions privilégiées doivent être présentées aux fins de rachat le dernier jour ouvrable du mois précédent la date d'échéance ou la date d'échéance ultérieure, selon le cas.

Les porteurs d'actions privilégiées peuvent en demander le rachat en tout temps, mais ces actions seront uniquement rachetées l'avant-dernier jour ouvrable d'un mois (la « date de rachat »). Les actions privilégiées présentées aux fins de rachat le dixième jour ouvrable précédent la date de rachat seront rachetées à la date de rachat. Les porteurs qui présentent des actions privilégiées aux fins de rachat ont droit à un prix par action correspondant à 96 % du moins élevé des deux montants suivants : i) la valeur liquidative par unité établie à la date de rachat appropriée moins le coût d'achat pour le Fonds d'une action de catégorie A aux fins d'annulation ou ii) 10,00 \$. Le coût d'achat d'une action de catégorie A comprend le prix d'achat de l'action, les commissions et les autres frais, le cas échéant, liés à la liquidation de toute portion du portefeuille du Fonds requise pour financer cet achat.

Un porteur d'actions privilégiées peut demander le rachat simultané d'un nombre égal d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées l'avant-dernier jour ouvrable de février, de mai, d'août et de novembre de chaque exercice (la « date de rachat trimestriel »), à un prix correspondant à la valeur liquidative par unité à cette date, moins les frais liés au rachat, notamment les commissions et les autres frais (le cas échéant) liés à la liquidation de toute portion du portefeuille du Fonds requise pour financer ce rachat. Les actions privilégiées et les actions de catégorie A doivent être présentées aux fins de rachat le dixième jour ouvrable précédent la date de rachat trimestriel.

Émises

	2023 Nombre d'actions	2022 Nombre d'actions
Actions privilégiées rachetables en circulation au 1 ^{er} janvier	48 116 733	44 173 906
Émission d'actions privilégiées rachetables	—	3 989 500
Rachat d'actions privilégiées rachetables – Rachat trimestriel	(4 481 304)	(45 972)
Rachat d'actions privilégiées rachetables – Rachat mensuel	(11 100)	(701)
Actions privilégiées rachetables en circulation au 31 décembre	43 624 329	48 116 733

Dividend Growth Split Corp. — Rapport annuel 2023

NOTES ANNEXES (suite)

31 décembre 2023 et 2022

Date de clôture	Nombre d'actions	Prix \$	Produit brut \$	Frais d'émission \$	Prime (escompte) \$
9 mars 2022	3 989 500	10,00	39 895 000	1 280 183	(47 701)
Total au 31 décembre 2022	3 989 500		39 895 000	1 280 183	(47 701)

Les actions privilégiées du Fonds peuvent être émises à prime, à escompte ou à leur valeur nominale, laquelle correspond à la valeur de rachat. La prime/l'escompte correspond à l'écart entre le prix d'émission des actions (compte non tenu des dividendes courus inclus dans le prix) et la valeur de rachat; lorsque le prix d'émission est supérieur à la valeur de rachat, il s'agit d'une prime, et s'il est inférieur, d'un escompte. Les primes/escomptes sont amortis jusqu'à la prochaine date de rachat trimestriel des actions privilégiées. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, un montant de 32 482 \$ (15 219 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022) a été amorti et le solde de l'escompte au 31 décembre 2023 s'élevait à néant (solde de l'escompte de 32 482 \$ au 31 décembre 2022).

Au 31 décembre 2023, un fonds d'investissement géré par le même gestionnaire détenait 2,8 % des actions privilégiées du Fonds (0,1 % au 31 décembre 2022).

Le 31 décembre 2023, le cours de clôture des actions privilégiées à la Bourse de Toronto s'élevait à 9,91 \$ par action (9,33 \$ au 31 décembre 2022).

5. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds est constitué d'actions de catégorie A et de catégorie J et d'actions privilégiées. Les objectifs du Fonds en matière de gestion du capital sont les suivants :

- i) verser aux porteurs d'actions privilégiées des distributions en espèces trimestrielles cumulatives fixes et leur rembourser le prix d'émission initial de ces actions à la date d'échéance, ou à une date ultérieure si le conseil d'administration décide de prolonger la durée du Fonds pour une période d'au plus cinq ans;
- ii) verser mensuellement aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions en espèces ciblées à au moins 0,10 \$ par action et leur offrir un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action de catégorie A.

Le Fonds gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque de ses placements. Afin de gérer la structure de son capital, le Fonds peut ajuster le montant des distributions versées aux porteurs d'actions ou leur rembourser du capital.

6. DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS D'ACTIONS

Les distributions déclarées par le gestionnaire sur les actions privilégiées sont effectuées trimestriellement, le dernier jour ouvrable de février, de mai, d'août et de novembre, et les distributions sur les actions de catégorie A sont effectuées mensuellement. Les distributions sont payables au plus tard le dixième jour ouvrable du mois suivant.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Fonds a déclaré des distributions en espèces de 0,30 \$ par action de catégorie A (1,00 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022) et de 0,55 \$ par action privilégiée (0,55 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022), pour un total respectif de 13 985 600 \$ (47 355 711 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022) et de 25 435 289 \$ (26 073 715 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022).

En vertu du régime de réinvestissement des distributions du Fonds, les porteurs d'actions de catégorie A peuvent choisir de réinvestir les distributions mensuelles dans des actions de catégorie A supplémentaires du Fonds, lesquelles peuvent être achetées sur le marché libre.

Le 24 janvier 2024, le Fonds a déclaré des distributions en espèces mensuelles de 0,10 \$ par action de catégorie A pour les porteurs inscrits au 31 janvier 2024.

7. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

a) Frais de gestion

En vertu d'une convention de gestion, le gestionnaire fournit des services de gestion et d'administration, y compris le personnel de direction clé. Le Fonds verse des frais de gestion annuels équivalant à 0,60 % de sa valeur liquidative, lesquels sont calculés et payables une fois par mois à terme échu, taxes applicables en sus. Le Fonds ne paie aucun frais de gestion sur ses placements dans des fonds gérés par le gestionnaire. La valeur liquidative du Fonds est établie en déduisant le passif du Fonds de son actif total, compte non tenu des placements dans des fonds gérés par le gestionnaire. À cette fin, les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les frais de gestion se sont élevés à 4 093 039 \$ (4 369 264 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022), dont un montant de 28 304 \$ avait été payé d'avance au 31 décembre 2023 (7 788 \$ payés d'avance au 31 décembre 2022). Il incombe au Fonds de payer toutes les charges se rapportant à son fonctionnement et à l'exercice de ses activités.

b) Frais du comité d'examen indépendant

La rémunération totale versée aux membres du comité d'examen indépendant au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est élevée à 19 803 \$ (19 449 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022) et elle comprenait exclusivement des honoraires. Les frais du comité d'examen indépendant à payer au 31 décembre 2023 s'élevaient à 841 \$ (néant au 31 décembre 2022).

c) Placements détenus par des parties liées

Le Fonds investit dans d'autres fonds gérés par le gestionnaire, conformément à ses objectifs et stratégies de placement. Les informations relatives à ces placements détenus en portefeuille sont présentées dans l'inventaire du portefeuille et à la note 12. Le conseil d'administration et le comité d'examen indépendant ont émis une instruction permanente autorisant le Fonds à investir dans d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

Comme il est indiqué à la note 4, un fonds d'investissement géré par le gestionnaire détenait un certain nombre d'actions privilégiées du Fonds.

8. PAIEMENTS INDIRECTS

Aucun paiement indirect n'a été versé pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022. On appelle généralement « paiements indirects » les commissions versées à certains courtiers en échange de services liés à la recherche et au système.

9. PRÊT DE TITRES

Le Fonds s'est engagé dans un programme de prêt de titres avec son dépositaire, la Compagnie Trust CIBC Mellon (et certaines de ses sociétés affiliées). La valeur de marché globale des titres prêtés par le Fonds ne peut être supérieure à 50 % de son actif. Le Fonds reçoit une garantie correspondant à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est généralement composée de trésorerie et d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou d'une province canadienne, par le gouvernement des États-Unis ou un de ses organismes, ou encore par un organisme supranational accepté, selon la définition du Règlement 81-102. Au 31 décembre 2023, la valeur de marché des titres prêtés et la garantie correspondante s'élevaient respectivement à 12,0 M\$ et à 12,6 M\$ (30,5 M\$ et 32,1 M\$ au 31 décembre 2022).

Le revenu tiré du prêt de titres est présenté dans l'état du résultat global, déduction faite des frais liés au prêt de titres revenant au dépositaire du Fonds, la Compagnie Trust CIBC Mellon (et à certaines de ses sociétés affiliées). Le tableau suivant présente le détail du revenu tiré du prêt de titres.

	2023	2022
	\$	\$
Pour les exercices clos les 31 décembre		
Revenu brut tiré du prêt de titres	60 318	49 199
Frais liés au prêt de titres	(16 493)	(14 756)
Revenu net tiré du prêt de titres	43 825	34 443
Retenues d'impôts sur le revenu tiré du prêt de titres	(2 404)	(940)
Revenu net tiré du prêt de titres reçu par le Fonds	41 421	33 503
Frais liés au prêt de titres, en pourcentage du revenu brut	30,0 %	30,0 %

10. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Compte tenu de ses activités de placement, le Fonds est exposé à divers risques financiers. Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum toute incidence négative de ces risques, notamment en retenant les services d'un gestionnaire de portefeuille professionnel et expérimenté, en surveillant régulièrement les positions des Fonds et les événements de marché et en rééquilibrant régulièrement le portefeuille de placements conformément aux objectifs de placement. Le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance pour surveiller les activités de placement du Fonds et le respect des stratégies et des contraintes de placement, des directives internes et de la réglementation sur les valeurs mobilières.

a) Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des instruments financiers dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actifs ou un secteur d'activité. L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus au 31 décembre 2023 et les regroupe par secteur d'activité. Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de concentration au 31 décembre 2022.

Au	31 décembre 2022
Secteur d'activité	% du portefeuille
Services de communication	6,7
Consommation discrétionnaire	9,2
Produits de première nécessité	5,6
Énergie	18,1
Finance	25,2
Industrie	14,5
Matériaux	5,2
Services collectifs	6,0
Brompton Global Dividend Growth ETF	9,5
Total	100,0

b) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie en raison des fluctuations de cours (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change), qu'elles soient causées par des facteurs propres à un titre ou à son émetteur ou par tous les facteurs touchant les instruments échangés sur un marché ou un secteur. Tous les titres et dérivés présentent un risque de perte de capital. Exception faite des options vendues, le risque maximum de perte découlant des instruments financiers est équivalent à la juste valeur de ces instruments. Le gestionnaire atténue ce risque par une sélection minutieuse des titres et des dérivés respectant les paramètres de la stratégie de placement. Aucune option de vente assortie d'une couverture en espèces n'était en cours aux 31 décembre 2023 et 2022. Aucun risque supplémentaire ne découle des options d'achat couvertes vendues.

Le Fonds est exposé à l'autre risque de prix par ses placements dans des actions et des options. Le tableau ci-après présente l'incidence estimée sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A d'une augmentation ou d'une diminution de 10 % des cours des actions, ou de la valeur liquidative des fonds de placement, tous les autres facteurs demeurant constants. Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

	Incidence d'une augmentation de 10 %		Incidence d'une diminution de 10 %	
	\$	%	\$	%
Au 31 décembre 2023	63 082 839	27,9	(65 970 176)	(29,2)
Au 31 décembre 2022	69 094 192	30,3	(70 656 878)	(31,0)

c) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou à l'un des engagements qu'elle a contractés avec le Fonds. Le Fonds n'était pas exposé à un risque de crédit important aux 31 décembre 2023 et 2022. La valeur comptable des autres actifs représente le risque de crédit maximal, étant donné que ces actifs seront réglés à court terme.

Toutes les opérations sur titres cotés sont réglées à la livraison. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'est effectuée qu'après la réception du paiement par le Fonds. L'opération échoue si l'une des parties ne remplit pas son obligation.

Le Fonds s'est engagé dans un programme de prêt de titres avec son dépositaire (voir la note 9). Le risque de crédit associé à ces opérations est considéré comme minime, puisque toutes les contreparties ont une notation suffisante et approuvée, et que la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit correspondre au moins à 102 % de la juste valeur des titres prêtés.

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé au risque de liquidité par ses rachats mensuels et trimestriels d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. En ce qui concerne les rachats mensuels et trimestriels d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées, le Fonds reçoit un avis au moins 10 jours ouvrables avant la date de rachat et dispose de 10 jours ouvrables après la date de rachat pour régler les rachats, ce qui donne le temps au gestionnaire de vendre les titres, quoiqu'il puisse manquer de temps pour les vendre à un prix raisonnable. À la date d'échéance, le Fonds prévoit racheter la totalité des actions de catégorie A et des actions privilégiées en circulation à moins de prorogation.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, l'échéance des autres passifs financiers du Fonds était de moins de trois mois.

e) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'instruments financiers libellés dans une autre devise que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, fluctue en raison des variations des taux de change. Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds n'était pas exposé au risque de change.

f) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements portant intérêt du Fonds fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Il s'agit des obligations, des instruments du marché monétaire, des placements à court terme, des débentures, des prêts hypothécaires et des autres titres porteurs de revenu, dont la valeur augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt montent. Les titres des marchés monétaires sont peu sensibles aux changements des taux d'intérêt, car ils sont généralement à court terme. Le Fonds n'était pas exposé à un risque de taux d'intérêt important aux 31 décembre 2023 et 2022.

11. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Le Fonds classe les instruments financiers évalués à la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Ce niveau comprend notamment les actions cotées, les fonds négociés en bourse et les options cotées.

Niveau 2 : Les données autres que les prix cotés qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement (c'est-à-dire des prix), soit indirectement (c'est-à-dire des dérivés de prix). Ce niveau comprend notamment les titres à revenu fixe, les placements à court terme et les contrats de change à terme.

Niveau 3 : Les données non observables. Il y a peu ou aucune opération sur le marché. Les données utilisées pour évaluer la juste valeur nécessitent que la direction exerce son jugement ou fasse des estimations, et ce, dans une large mesure.

Les évaluations de la juste valeur sont toutes récurrentes. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers correspond approximativement à leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments.

Dividend Growth Split Corp. — Rapport annuel 2023

NOTES ANNEXES (suite)

31 décembre 2023 et 2022

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, l'instrument est reclassé au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas il est classé au niveau 3. Pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022, les Fonds n'ont effectué aucun transfert important entre les niveaux 1, 2 et 3.

Le tableau suivant classe les instruments financiers du Fonds en fonction de la hiérarchie des justes valeurs.

Actifs et passifs à la juste valeur au 31 décembre 2023	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions	602 319 449	—	—	602 319 449
Fonds d'investissement	62 002 707	—	—	62 002 707
Options vendues	(541 788)	—	—	(541 788)
Total	663 780 368	—	—	663 780 368

Actifs et passifs à la juste valeur au 31 décembre 2022	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions	643 917 591	—	—	643 917 591
Fonds d'investissement	67 731 510	—	—	67 731 510
Options vendues	(581 715)	—	—	(581 715)
Total	711 067 386	—	—	711 067 386

Les actions privilégiées émises et en circulation au 31 décembre 2023 affichaient un prix de rachat par action de 10,00 \$ (10,00 \$ au 31 décembre 2022) et un cours de clôture par action à la TSX de 9,91 \$ (9,33 \$ au 31 décembre 2022).

12. PARTICIPATION DANS DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Une entité structurée est une entité conçue de sorte que le contrôle de l'entité ne dépend pas des droits de vote ou d'autres droits similaires. En effet, les droits de vote se rapportent uniquement aux tâches administratives, et les activités pertinentes sont exécutées par voie d'ententes contractuelles.

Le Fonds investit dans un autre fonds d'investissement (le « fonds sous-jacent »). La nature et l'objectif de ce fonds sous-jacent consistent à gérer des actifs au nom de tiers investisseurs conformément à ses objectifs de placement, et il est financé par l'émission d'unités destinées aux investisseurs. Le Fonds a déterminé que son placement dans le fonds sous-jacent consiste en une entité structurée non consolidée, et celui-ci est donc comptabilisé à la JVRN.

Le Fonds peut vendre des parts du fonds sous-jacent ci-dessous au cours de n'importe quel jour ouvrable. L'exposition maximale du Fonds au risque de perte correspond à la valeur comptable du placement. Le tableau ci-dessous présente les placements du Fonds dans des entités structurées non consolidées.

Dividend Growth Split Corp. — Rapport annuel 2023

NOTES ANNEXES (suite)

31 décembre 2023 et 2022

Au 31 décembre 2023

Placement	% de la valeur liquidative ¹	Pays et établissement principal	% de participation
Brompton Global Dividend Growth ETF	9,4	Canada	78,9

¹ La valeur liquidative du Fonds tient compte de la valeur des actions privilégiées. Compte non tenu de la valeur des actions privilégiées, la valeur liquidative correspond à 27,5 %.

Au 31 décembre 2022

Placement	% de la valeur liquidative ¹	Pays et établissement principal	% de participation
Brompton Global Dividend Growth ETF	9,6	Canada	84,9

¹ La valeur liquidative du Fonds tient compte de la valeur des actions privilégiées. Compte non tenu de la valeur des actions privilégiées, la valeur liquidative correspond à 29,7 %.

13. IMPÔTS SUR LE REVENU

Au 31 décembre 2023, le Fonds avait des reports prospectifs de pertes en capital de 81 202 \$ (81 202 \$ au 31 décembre 2022) et de pertes autres qu'en capital de 21 626 003 \$ (21 626 003 \$ au 31 décembre 2022). Les pertes en capital peuvent être reportées sur une période indéterminée, et les pertes autres qu'en capital expireront comme suit :

	2023 \$
2036	1 347 389
2037	6 745 839
2038	8 995 426
2040	3 921 118
2042	616 231
	21 626 003

14. HONORAIRES PAYÉS À L'AUDITEUR

En ce qui concerne l'audit des fonds gérés par Brompton Funds Limited qui sont des entités d'intérêt public, les honoraires payés ou à payer à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. et aux autres cabinets membres du réseau PwC s'établissaient à 551 617 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les honoraires liés à d'autres services s'élevaient à 361 018 \$.

15. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR

Le 12 mars 2024, le Fonds a annoncé que le conseil d'administration avait approuvé la prorogation de la date d'échéance des actions de catégorie A et des actions privilégiées pour une période d'environ cinq ans se terminant le 30 août 2029. Le taux de dividende des actions privilégiées pour le terme supplémentaire sera annoncé au moins 60 jours avant la date d'échéance initiale, le 27 septembre 2024, et sera établi en fonction des taux d'autres actions privilégiées d'échéances semblables à cette date.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Comité d'examen indépendant

Raj Kothari, B. Comm, M.B.A.,
FCPA/FCA

Patricia Meredith, B. Math.,
M.B.A., Ph. D., FCPA/FCA

Ken S. Woolner, B. Sc., P.Eng.

Administrateurs et dirigeants du gestionnaire

Mark A. Caranci, B. Comm., CPA, CA
Administrateur, président et chef de
la direction

Christopher S.L. Hoffmann, LLB, M.S.
Administrateur

Raymond R. Pether, B.A., M.B.A.
Administrateur

Ann P. Wong, B.A., M. Acc., CPA, CA, CFA
Administratrice, chef des finances et
chef de la conformité

Laura Lau, B. Sc. (avec distinction),
CFA, DMS
Chef des placements

Christopher Cullen, B. Sc., M.B.A., CFA
Premier vice-président

Michelle L. Tiraborelli, B. Sc., M.B.A.
Première vice-présidente

Michael D. Clare, B. Comm.
(avec distinction), CPA, CA, CFA
Premier vice-président
et gestionnaire de portefeuille principal

Kathryn A.H. Banner, B.A., M.A.
Première vice-présidente
et secrétaire générale

Manith Phanvongsa, B.A.
Premier vice-président

Agent des transferts

Compagnie Trust TSX

Dépositaire

Compagnie Trust CIBC Mellon

Auditeur

PricewaterhouseCoopers
s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Site Web

www.bromptongroup.com